

Au printemps dernier, un groupe de défenseurs du patrimoine avait placé l'ancien château d'eau Amédée-Saint-Germain sous sa protection, de peur que ce drôle d'arc de triomphe avec quatre citernes sur son toit, situé à proximité de la gare, ne soit détruit.

Deux Yves, le guide conférencier Yves Simone et le vétéran de la défense du patrimoine industriel Yves Baillot d'Estivaux, avaient pris la tête des opérations.

Dans la foulée, la Ville de Bordeaux et Euratlantique, aménageur de la friche où se situe le château d'eau, avaient juré que le bâtiment serait conservé.

Le travail des défenseurs du patrimoine a-t-il payé ? Le château Amédée-Saint-Germain va être inscrit à l'inventaire des Monuments historiques. Les responsables d'Euratlantique avançaient au printemps dernier la possibilité de créer une place publique sur cette friche d'anciens entrepôts de la SNCF.

Photo : © ARCHIVES THIERRY DAVID / SUD OUEST